

## **FICHE SERVICE**PREVENTION DE LA TRANSMISSION CROISEE DES BHRE



Nom de l'établissement : Date de l'en  Nom du service :	quête :	/ /
Information du personnel sur les mesures de prise en charge des patien	ts BHRe	
<b>1.A</b> Y a-t-il une information sur la procédure institutionnelle BHRe à suivre, lors du recruteme de tout nouveau personnel (médical et/ou paramédical) dans le service ?	nt O oui	O non
<b>1.B</b> Une information sur la procédure institutionnelle BHRe à suivre est faite auprès du personnel (médical et/ou paramédical)		
Régulièrement (au moins 1 fois/an) Moins d'1 fois/an	amais	
2. Y a-t-il eu une formation des correspondants en hygiène à ces procédures institutionnelles	? Ooui	O non
Stratégie de dépistage en accord avec les dernières recommandations d	lu HCSP	
<b>3</b> . Pour les patients contacts à risque élevé, en cas d'épidémie, réalisez-vous « un dépistage BHRe par écouvillonnage rectal toutes les semaines tant que l'épidémie n'est pas maîtrisée » ainsi qu' « au moins 3 dépistages rectaux à une semaine d'intervalle après l'arrêt à l'exposition à un patient porteur de BHRe » ?	, Oui	) non
Renforcement du bionettoyage autour des patients porteurs de BH	Re	
4. Existe-t-il une évaluation régulière de la technique d'entretien des locaux ?	Oui	O non
<b>5.</b> Y a-t-il un renforcement systématique du bionettoyage des surfaces autour d'un patient porteur ?	oui	O non
Transmissions aux professionnels à la sortie du patient et information du patient	sur son po	rtage
<b>6</b> . Une information systématique sur le portage BHRe est-elle fournie à la sortie du patient : soit dans le courrier de sortie, soit dans les transmissions infirmières ?	O oui	O non
<b>7</b> . L'information systématique du patient ou de son entourage sur son portage BHRe est-elle faite ?	oui	O non
<b>8.</b> Une information sur le portage BHRe est fournie lors de transfert du patient dans d'autres services de l'établissement		
○ Toujours       ○ Souvent       ○ Parfois       ○ Jamais		
Délai de mise en place des précautions complémentaires BHRe par le service		
9. Le délai de mise en place des précautions BHRe est-il actuellement < 24h ?	Oui	O non